C. 97.

Henock

F167
.H5H

Case
FRC
19678

PREMIÈRE LETTRE

D'UN CITOYEN

A LA CONVENTION NATIONALE.

THE NEWBERRY
LIBRARY

PREMIÈRE LETTRE

D'UN CITOYEN

A LA CONVENTION NATIONALE,

Sur l'ordre à établir dans la République.

Omnes magnâ mediocrique sapientiâ res huc vocat, quæ quisque optima potest, ut dicat: et jam, quo melius facilius que constituas, paucis, quæ me animus monet, accipe. Cæterum deos immortales obtestor uti, quocumque modo ages, ea res reipublicæ prospere eveniat.

Sallustius ad Cæsarem, de Republicâ ordinandâ.

« L'importance de la chose » invite également ceux qui » ont beaucoup de lumière, » et ceux qui n'en ont que » peu à vous proposer les » meilleures vues qu'ils pourront : et, pour vous mettre » en état de prendre le parti » le plus sain et le plus aisé; » voici en peu de mots ce qui » me vient dans l'esprit. Du » reste, je conjure les immortels, quelque parti que » vous preniez, de le tourner » à l'avantage de la République. »

Lettre de Salluste à César, sur l'ordre à établir dans la République.

CITOYENS REPRÉSENTANS D'UN PEUPLE LIBRE !

LES soldats de la liberté nous ayant fait triompher des ennemis du dehors, et, en dernier lieu, de ceux du dedans; il est temps d'élever la voix sur l'ordre à

établir enfin, d'une manière durable et imperturbable, dans la république française. Je passe d'abord à la cause première des derniers troubles, et laisse les secondaires (le pain, la constitution), qui n'ont servi que de prétexte.

Une chose, qui n'a cessé de déchirer l'état au point de le mettre à deux doigts de sa ruine, est la part *active* que l'on a donné, contre tous les principes d'une sage politique, à cette portion du peuple, que j'appellerai, à l'exemple des illustres Romains, *la plébécule* (*a*).

L'expérience de tous les temps, et la nôtre propre, qui, depuis six années, vaut bien l'expérience de tous les siècles, nous est trop malheureusement un gage assuré de la vérité que j'avance; et la nécessité de son désarmément a confirmé cette vérité. Cette mesure est une des plus sages, en matière de gouvernement, que l'on ait exécutées depuis 1789 : elle garanti à tous la tranquilité et la propriété : elle garanti en outre cette classe de sa propre fureur.

Mais la mesure est insuffisante : il faut encore lui ôter la part *active* et *délibérative* qu'elle s'est appropriée dans l'acte constitutionnel et la régie des affaires. Il faut qu'elle soit *passive* et *nulle*, non pas dans la république, mais dans le gouvernement de la république. Elle m'entendra mieux tout à l'heure : en tretemps, qu'elle ne s'effarouche pas : car qu'elle y prenne garde; je discute ses *vrais* intérêts.

Sans vouloir entrer dans des définitions scholastiques, j'appelle tout simplement *plébécule*, *plébéculaires*, cette portion d'hommes qui s'est montrée si hostilement les premiers jours de prairial; instrument passif pour retarder la révolution; actif pour l'anéantir, et jouet de toutes les factions. C'est cette classe, qui étoit la dernière (ou plutôt qui n'étoit d'aucune classe), chez ces

---

(*a*) En latin, *plebs plebecula*. En français, *le bas peuple*. En style révolutionnaire, *les sans culottes*.

illustres Romains, et absolument nulle, de toute nullité, dans leur sage république. Le règne des *honnêtes-gens* a repris enfin le dessus d'une façon aussi glorieuse, qu'il avoit disparu ignominieusement (*b*).

C'est à eux, à eux seuls, qu'il appartient de gouverner désormais. La France entière connoît, si le brave *Féraud* a été poignardé par un *citoyen :* si sa tête a été emmâlée sur une pique par un *citoyen :* si elle a été promenée, dans cette attitude révolutionnaire, par un *citoyen*. Non! tant d'horreurs, et mille autres de ce genre, ont été commises par des *plébéculaires ;* et des plébéculaires ne sont pas des citoyens (*c*).

Ce n'est pas que je prétende avilir, en aucun sens, une section d'hommes utiles, universellement, en temps de paix ; et, dans des temps de révolution de l'espèce de la nôtre, utiles seulement en deux cas ; à savoir : comme travailleurs contre les ennemis extérieurs de l'état ; comme soldats (stipendiés) contre ces mêmes ennemis : autrement ils sont factieux. Au reste, ces hommes sont nos frères et nos égaux par la nature ; et, sous ce rapport, nous sommes obligés à les soulager de toutes nos forces, sans jamais fermer l'oreille à la voix de leur misère : comme aussi l'on doit être sourd et inéxorable, lorsqu'ils vous assaillissent par d'injustes provocations.

Ils sont pareillement vos égaux et les miens pardevant la loi civile ; et, s'il étoit permis, dans quelques cas, de faire perdre l'équilibre à la balance de la justice, je voudrois, moi, que cette balance penchât du côté du plébéculaire : car, quand il est en parité de raison avec nous, il a, à mes yeux, presque raison contre nous.

Mais en droit politique, mais en matière de constitution

(*b*) Ces mots, *d'honnêtes gens, d'honnête homme*, etc., étoient, comme l'on sait, proscrits de l'idiôme révolutionnaire.

(*c*) Consultons J. J. Rousseau, et nous verrons quels sont ceux qu'on doit appeller *citoyens*.

et de gouvernement, et dans les choix populaires des gouvernans, le plébéculaire ne doit paroître sur l'horison politique que pour être perpétuellement gouverné : il est passif et nul. Toute égalité est brisée en ce sens. Il ne délibère ni pour lui, ni pour les autres. Il n'élit point et il n'est point élu. Il ne participe enfin à aucune action quelconque du gouvernement. De-là la juste conséquence que le plébéculaire (tant qu'il reste dans le plébécule) ne peut être réputé *citoyen*. Il sera bien *habitant de la France ;* mais non pas *citoyen français*. Il a seulement l'espoir et la noble émulation de le devenir un jour ; et c'est à vous, Représentans du peuple, à déterminer, dans le code que nous attendons, la classe du plébéculaire, en lui fixant les limites qu'il doit franchir indispensablement pour devenir citoyen, et parvenir ensuite aux honneurs de la République. Il pourra à son tour devenir un des législateurs de ce vaste empire et un homme d'état fait pour l'honnorer.

Je ne crois pas que l'on puisse me demander la raison pour laquelle j'exclus le pauvre sans-culotte si impitoyablement de toute part active au gouvernement : cette raison saute aux yeux ; et au reste, si on me la demandoit, je répondrois que c'est parce qu'il ne tient à la patrie par aucune espèce de lien ; que Londres et Vienne sont sa patrie tout aussi bien que Paris : et qui est-ce qui oseroit avancer que les plébéculaires ou sans-culottes, qui ont fait ces belles journées de prairial, ont une patrie ?.....

Mais j'entends ici s'élever à grands cris, par l'organe de leurs partisans moribonds, les objections d'*aristocratie*, de *gouvernement des grands*, de *classes distinctives*, de *tribus*, *curies*, *centuries*, etc., etc. Nous les lèverons victorieusement dans notre seconde lettre, (*d*)

(*d*) Après avoir rendu hommage au principe de la liberté des cultes, ainsi qu'au décret qui l'a consacré, je ferai voir pareillement, dans ma deuxième lettre, le danger qu'il y a, dans notre république *naissante*,

où nous démontrerons lumineusement, et d'une manière à convaincre les plus incréaules, que le seul et unique gouvernement qui convienne aujourd'hui à la France, est le gouvernement *mixte*, et, dans le mixte, le *populaire-aristocratique*.

En attendant, nous rassurerons la plébécule, en lui disant que nous sommes d'avis que la nation l'exempte de tous les impôts, de toutes les contributions. Les plébéculaires payeront un assez grand tribut à la république, en nourissant leurs enfans (*e*).

S'il est instant d'exclure cette classe, après lui avoir ôté les moyens de nuire, par le désarmement le plus légitime et le mieux entendu en politique; s'il est dis je, instant de l'exclure de toute opération de gouvernement, il est encore peut être plus urgent de faire disparoître tous ces millards d'assignats qui nous écrasent. La maison brûle à cet égard: il est plus que temps de ramener dans les finances ce bel ordre qu'on n'a plus vu, en France, depuis l'économe *cardinal de Fleury*. Lui et *Sully*, à leur entrée dans le ministère, avoient vu aussi un terrible abyme dans cette partie, et ils l'ont fermé en peu de temps. Pourquoi, avec autant de lumières qu'eux, et plus de ressources encore, laisserions-nous périr un malade que nous pouvons guérir radicalement? *Sanabilibus ægrotamus malis, si sanari velimus?*

Il ne tiendra qu'à nous de nous guérir; et, pour y parvenir d'abord, je vous indique, citoyens représentans, le plan de finance, avec projet de décret de votre collègue Rousseau, je ne dirai pas comme

---

que la religion catholique devienne *dominante*; car, que l'on y prenne garde, elle est, par essence, intolérante, persécutante, et, qui plus est, monarchique. Le tems nous fera sages.

(*e*) *Pauperes satis stipendii pendere, si liberos educarent.*

Tit. Liv. Lib. 2. c. 9.

le meilleur, à mon avis, qui vous a été présenté jusqu'à ce jour; mais comme le seul capable d'écarter la banqueroute qui nous pend sur la tête; car nous ne pouvons nous dissimuler que nous marchons dans un sentier qui met notre position entre une banqueroute ou une nouvelle émission de papier; laquelle, si elle a lieu, va assassiner l'état par autant de nouveaux coups de poignard, qu'il y aura de nouveaux millions émis. La boëte de Pandore s'est répandue dans la finance: le plan de Rousseau est resté au fond, comme l'espérance des bons citoyens.

Dans peu la seconde lettre.

Paris, le 30 prairial, l'an 3.

De l'Imprimerie des Frères Fleschelle et Compagnie, rue Poupée, N°. 6.